

Saviez-vous que...

4 août 2016

Vous avez passé une entrevue... Vous pensiez bien avoir le poste...

Saviez-vous que... après une entrevue d'embauche, vous pouvez demander au gestionnaire responsable les raisons pour lesquelles votre candidature n'a pas été retenue ?

En effet, c'est maintenant un devoir de la Gestion de vous répondre et c'est écrit noir sur blanc dans notre Convention, à l'article 14.07d.

Si vous êtes dans cette situation, faites-en la demande car cela vous aidera sûrement lors de votre prochaine entrevue !



Vous pouvez aussi en parler à votre représentant syndical ou consulter le site SSPHQ du [Comité Formation et développement des compétences](#) pour des informations utiles.

Comité mobilisation
mobilisation@ssphq.org

Mobilisation